



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Troisième Journée annuelle « Le VIH n'est pas un crime » : les personnes vivant avec le VIH réclament un changement !

Les personnes vivant avec le VIH attendent toujours une réforme législative indispensable et, d'ici là, demeurent sous la menace constante de poursuites criminelles en raison de leur état de santé.

Jeudi 26 février 2026, Ottawa (Ontario) – Ce samedi 28 février, nous soulignerons la Journée internationale de sensibilisation « Le VIH n'est pas un crime » (HIV is Not a Crime – HINAC). Aujourd'hui, la Coalition canadienne pour réformer la criminalisation du VIH (CCRCV) salue le courageux engagement des personnes vivant avec le VIH partout dans le monde qui prennent la parole malgré la persécution, y compris sous forme de poursuites criminelles.

Lancée aux États-Unis en 2022 grâce aux efforts conjoints de la Fondation Elizabeth Taylor pour le sida et du SERO Project, la Journée HINAC vise à rassembler les communautés pour dénoncer les préjudices et la violence découlant de la criminalisation des personnes vivant avec le VIH. Cette journée est reconnue au Canada depuis 2024.

Au pays, les personnes vivant avec le VIH peuvent être accusées d'agression sexuelle grave, inscrites au Registre des délinquants sexuels et emprisonnées pendant plusieurs années pour ne pas avoir divulgué leur statut VIH à leur-s partenaire-s sexuel-les dans certaines circonstances. Cela inclut des situations où il y avait peu ou pas de possibilité de transmission, aucune intention de transmettre et aucune transmission réelle.

Depuis 1989, plus de 220 personnes au Canada ont été poursuivies pour des allégations de non-divulgaration du VIH. Les hommes noirs sont largement surreprésentés parmi ce groupe, et les personnes autochtones (y compris les femmes) ainsi que les hommes gais font face à un risque accru de poursuites. En plus du risque d'emprisonnement, les accusations portées en vertu de ces dispositions peuvent entraîner des obstacles à l'accès au logement et à l'emploi, une exclusion sociale, un risque accru de violence et d'abus, ainsi que des préjudices psychologiques.

Tant que la loi ne changera pas, toutes les personnes vivant avec le VIH au Canada continueront de vivre dans la peur d'être criminalisées, qu'elles soient poursuivies ou non. Cette criminalisation renforce et entérine la stigmatisation quotidienne vécue par les personnes vivant avec le VIH partout au pays.

La CCRCV rend hommage aux survivant-es de la criminalisation du VIH en remettant le Prix « Le VIH n'est pas un crime » pour le leadership, qui souligne la contribution de membres vivant avec le VIH dont le plaidoyer, fondé sur leur expérience vécue, a fait avancer le travail de la Coalition, notamment

en matière de réforme des lois. Ce prix est rendu possible grâce à une généreuse subvention de la Fondation Elizabeth Taylor pour le sida.

La CCRCV est heureuse d'annoncer que le Prix 2026 « Le VIH n'est pas un crime » pour le leadership est décerné à Chris Tooriram.

Chris est un militant remarquable qui dénonce avec force les injustices liées au VIH. Il s'est joint à la CCRCV en décembre 2024, peu après avoir témoigné devant des politicien·nes sur la Colline du Parlement au sujet de son expérience vécue de la criminalisation du VIH au Canada. Au début de 2025, Chris a aussi partagé cette expérience dans le cadre d'une série de reportages très médiatisés de CBC sur les conséquences bien réelles des lois canadiennes qui criminalisent les personnes vivant avec le VIH

Après avoir reçu un diagnostic de VIH en 2001, Chris a rapidement amorcé un traitement et a atteint une charge virale indétectable en trois mois, un statut qu'il maintient toujours aujourd'hui. Malgré cela, il a été accusé plus tard cette année-là d'agression sexuelle grave pour avoir embrassé quelqu'un sans lui avoir divulgué son statut VIH. Même si les accusations ont finalement été retirées, elles ont profondément bouleversé sa vie et ont été portées malgré l'absence de toute possibilité de transmission du VIH.

Le travail de Chris pour mettre en lumière les préjudices causés par la criminalisation du VIH change réellement les choses, et la CCRCV s'engage à ce que plus personne n'ait à subir de tels préjudices. Après des années d'inaction gouvernementale, il y a maintenant un réel espoir de changement.

« Nous avons bon espoir qu'une réforme législative se profile à l'horizon », affirme Muluba Habanyama, directrice de la CCRCV. « L'année 2025 a été une année électorale au Canada, et le nouveau gouvernement a été immédiatement confronté aux répercussions en cascade des événements politiques sur la scène mondiale. Un an plus tard, nous voyons plus clairement comment le gouvernement du Canada entend procéder pour apporter des changements. Notre réputation de leader mondial en matière de santé et de droits humains serait certainement renforcée si nous mettions enfin un terme à la criminalisation de la non-divulgaration du VIH au pays. »

Le gouvernement du Canada pourrait agir relativement rapidement pour réformer les lois qui criminalisent les personnes vivant avec le VIH, car une grande partie du travail préparatoire a déjà été réalisée. En 2022 et 2023, le Canada a mené des consultations nationales sur la criminalisation du VIH, à la suite de la publication de la Déclaration de consensus communautaire 2022 de la CCRCV, signée à ce jour par plus de 100 organismes experts à travers le pays. Cette déclaration demande :

1. De soustraire la non-divulgaration, l'exposition et la transmission du VIH et d'autres ITSS à l'application des lois sur l'agression sexuelle, y compris l'inscription obligatoire au Registre des délinquants sexuels.
2. D'adopter des réformes pour veiller à ce qu'aucune autre disposition du Code criminel ne soit utilisée pour stigmatiser et discriminer davantage les personnes vivant avec le VIH ou d'autres ITSS; toute poursuite devrait être limitée aux cas de transmission réelle et intentionnelle.
3. De mettre fin à l'expulsion des non-citoyen·nes à la suite d'une condamnation.
4. De revoir les condamnations antérieures afin que les personnes vivant avec le VIH criminalisées en vertu de ces lois néfastes et stigmatisantes n'aient plus à porter les étiquettes de « délinquant sexuel » et de « criminel ».

La Coalition canadienne pour réformer la criminalisation du VIH (CCRCV) est une coalition nationale de personnes vivant avec le VIH, d'organismes communautaires, d'avocat-es, de chercheur-euses et d'autres allié-es, formée en octobre 2016. Pour en savoir plus, consultez [le site Web de la Coalition](#).

Contacts pour les médias :

Réseau juridique VIH / HIV Legal Network

Dylan DeMarsh - d.marsh@hivlegalnetwork.ca

COCQ-SIDA

Thérèse Yelle – adjcommunication@cocqsida.com